

**Université du Québec à Montréal**  
**Département de science politique**  
**Session hiver 2021**

**Pol1701-20**

**PENSÉE POLITIQUE MODERNE**

**Mardi 9 H 30 à 12 H 30 – COURS EN LIGNE**

**Professeur enseignant :** Jean-François Lessard

**Courriel :** lessard.jean-francois@uqam.ca

**Disponibilités :** par courriel.

*Ce n'est point le futur que j'envisage, c'est le présent même qu'un dieu nous presse de déchiffrer. De moment à autre, un homme redresse la tête, renifle, écoute, considère, reconnaît sa position : il pense, il soupire, et, tirant sa montre de la poche logée contre sa côte, regarde l'heure. Où suis-je? et quelle heure est-il? Telle est de nous au monde la question inépuisable.*

Paul Claudel  
*Art poétique*

**Descriptif officiel du cours**

Introduction à la genèse et au développement des grands courants de pensée des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Les idées libérales situées dans leur contexte historique. Les concepts du libéralisme et les idées de l'égalitarisme social. L'apport des grandes utopies. Le socialisme : introduction aux œuvres et aux concepts fondamentaux. Le libéralisme et ses critiques seront abordés en examinant notamment les relations politique-éthique et les rapports entre, d'une part, l'État, et, d'autre part, la société, la religion, les femmes, la famille, les classes sociales, l'individu, et les autres États. Les auteurs étudiés incluront notamment Hobbes, Locke, Rousseau, Hegel, Marx et Nietzsche.

---

**Objectifs de formation**

Ce cours vise à approfondir les acquis des étudiants dans le domaine des idées politiques. La pensée ainsi que les grands textes des auteurs modernes constitueront les matériaux pour ce cours. L'objectif de formation est double. D'une part, il s'agira de présenter la pensée d'auteurs marquants de la modernité. D'autre part, il s'agira de permettre aux étudiant.e.s d'approfondir –de manière substantielle– des textes considérés comme étant majeurs dans l'histoire de la pensée politique moderne.

---

## **Déroulement du cours**

Le cours se donnera à distance.

Le cours sera asynchrone avec des capsules vidéos. Les capsules sont, dans une certaine mesure, l'équivalent d'un cours magistral. Elles seront disponibles pendant au moins une semaine.

À la suite du visionnement des capsules vidéos, les étudiant.e.s sont invité.e.s à faire parvenir par courriel leurs questions et leurs commentaires à l'enseignant. Les réponses aux questions et commentaires se feront lors de rencontres virtuelles.

---

## **Programme des séances**

- 1- Introduction : La pensée politique et la modernité
- 2- Montaigne
- 3- Descartes
- 4- Hobbes
- 5- Locke
- 6- Locke + premier bilan
- 7- Semaine de lecture
- 8- Montesquieu
- 9- Rousseau
- 10 et 11- Tocqueville
- 12- Mill
- 13- Marx
- 14- Marx / Nietzsche + Remise du travail de session
- 15- Examen

---

## **Évaluations**

- Un examen. Il portera uniquement sur la matière présentée en classe.
- Un travail de session, une analyse portant sur un ouvrage proposé. Cette analyse devra faire de 10 à 12 pages. Dans ce type de travail, l'introduction et la conclusion ne doivent pas faire plus d'une demi-page chacune.

---

### **Pondération**

- Examen : 50%.
- Travail de session – Analyse politique d'un thème, à partir d'un ouvrage de pensée politique : 50%.

Les étudiant.e.s devront remettre une copie électronique dans Moodle de toutes leurs évaluations.

---

### **Dates de remise**

- Travail de session – analyse d'une œuvre : 14<sup>e</sup> semaine.
- Examen 15<sup>e</sup> semaine.

---

### **Normes de présentation des travaux**

Les travaux doivent être produits par traitement de texte à *interligne et demi*. Le format Times New Roman 12 est demandé. Les marges devront être de 2.5cm en haut et en bas et de 3cm à droite et à gauche. Les notes et références ainsi que la page titre devront respecter les normes du Guide de méthodologie disponible au Centre Paulo Feire.

La bibliothèque de l'UQAM offre également de précieux renseignements sur la manière de procéder pour effectuer une recherche en sciences humaines :

- [http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences\\_humaines/index.html](http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/index.html)

Ainsi que sur la rédaction d'un travail universitaire :

- [http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences\\_humaines/module8/rediger.html](http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/module8/rediger.html)

Aucun travail manuscrit ne sera accepté et  
aucun travail envoyé uniquement par courriel ne sera accepté.

---

### **Critères de correction**

#### Pour les travaux d'analyses :

- Sur le fond :
  - Clarté et pertinence du propos
  - Maitrise des textes/de l'auteur
  - Capacité à faire ressortir les éléments essentiels
  - Qualité de l'argumentation
  
- Sur la forme :
  - Respect des normes de présentation en vigueur
  - Qualité de la langue française

#### REMARQUE :

Jusqu'à 10% des points peuvent être enlevés pour un travail qui ne répond pas aux exigences en matière de qualité du français.

Jusqu'à 10% des points peuvent être enlevés pour un travail qui ne répond pas aux exigences en matière du respect des normes de présentation en vigueur au département.

---

### **Politique à l'égard du plagiat**

L'étudiant qui recopie sans guillemets des propos qui ne sont pas les siens (livres, articles, sites Web, etc.) et/ou qui ne fournit pas l'exacte source de ses références est immédiatement passible d'une mention d'échec.

*« Tous les professeurs et chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, [...] fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire. L'assemblée recommande également que la résolution précédente soit reproduite dans tous les plans de cours, dans la section consacrée aux modalités d'évaluation »*

(Résolution DSP 2003-2004-47, de l'assemblée départementale de science politique du 6 mai 2004 de l'Université du Québec à Montréal)

---

### **Politique à l'égard des retards et des délais**

L'examen se fait dans le cadre du cours.

La remise du travail de session se fait la journée de la 14<sup>e</sup> séance (avant minuit).

Les travaux remis le lendemain (mercredi) seront pénalisés de 10% et ceux remis le surlendemain (jeudi) seront pénalisés de 20%. Les travaux ne seront plus acceptés après le jeudi.

Enfin, aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Il est entendu par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin attestant d'un problème de santé et non pas d'une simple visite chez le médecin.

---

## Bibliographie

### Ouvrages de référence :

-Caillé, Alain, *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, 2 tomes. Paris : Flammarion, Coll. Champs, 2007.

-Cassirer, Ernst, *La philosophie des Lumières*, Paris : Fayard, 1966.

-Châtelet, François, *Histoire de la philosophie*, 8 vol., Paris : La Découverte, 1993.

-Duquette M. et Lamoureux, Diane, *Les idées politiques de Platon à Marx*, Montréal : PUM, 1993.

-Lavroff, Dimitri Georges., *Les grandes étapes de la pensée politique*, Paris : Dalloz, 1999.

-Nay, Olivier, *Histoire des idées politiques*, Paris : Armand Colin, 2007.

-Piotte, Jean-Marc., *Les grands penseurs du monde occidental*, Montréal : Fides, 1997.

-Renault, Alain (dir.), *Histoire de la philosophie politique*, 5 tomes, Paris : Calmann-Lévy, 1999.

-Strauss, Leo et Joseph Cropsey (dirs.), *History of Political Philosophy*, Chicago : Chicago University Press, 1987.

-Touchard, Jean, *Histoire des idées politiques*, 2 tomes, Paris : PUF, 2006.

Un incontournable afin de pouvoir travailler en pensée politique :

-Prévost, Jean-Guy, *De l'étude des idées politiques*, Québec : PUQ, 1995.

Œuvre de Montaigne :

-*Les Essais* (1588)

Œuvres sur Montaigne :

- Chaban-Delmas, Jacques, *Montaigne*, Paris : Michel Lafont, 1992.
- Dumonet, Marie-Luce, *Michel de Montaigne. Les Essais*, Paris : PUF, 1985.
- Friedrich, Hugo, *Montaigne*, Paris : Gallimard, 1984.
- Plattard, Jean, *Montaigne et son temps*, Genève : Slatkine Reprints, 1972.
- Schaefer, David, *The Political Philosophy of Montaigne*, Ithaca : Cornell University Press, 1990.

Œuvres de Hobbes :

- Elementa philosophica*
- De Cive* (1642)
- De Corpore* (1655)
- De Homine* (1658)
- The Elements of Law, Nature and Politic* (1650)
- Human nature*
  - De Corpore Politico*
- Leviathan* (1651)
- Behemoth ou le long parlement* (1680)

Œuvres sur Hobbes :

- Jaume, Lucien, *Hobbes et l'État représentatif moderne*, Paris : PUF, 1986.
- Kavka, Gregory S., *Hobbesian Moral and Political Theory*, Princeton: Princeton University Press, 1986.
- Malherbe, Michel, *Thomas Hobbes ou l'œuvre de la raison*, Paris : Vrin, 1984.
- Schmitt, Carl, *Le Léviathan dans la doctrine de l'État de Thomas Hobbes*, Paris : Seuil, 2002.
- Skinner, Quentin, *Hobbes and the Republican Liberty*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.
- Strauss, Leo, *La philosophie politique de Hobbes*, Paris : Belin, 1991 (trad.).
- Zarka, Yves-Charles, *Hobbes et la pensée politique moderne*, Paris : PUF, 1995 (nouvelle édition Quadrige en 2001).

Œuvres de Descartes :

- Discours de la méthode* (1637)
- Méditations métaphysiques* (1641)
- Principes de la philosophie* (1644)
- Passions de l'âme* (1649)
- Le monde* (1664 et 1667)
- Règles pour la direction de l'esprit* (1684 et 1701)

Œuvres sur Descartes :

- Grimaldi, N. *Six études sur la volonté et la liberté chez Descartes*, Paris : Vrin, 1988.
- Guénancia, P., *Descartes et l'ordre politique*, Paris : PUF, 1983.
- Marion, J.-L., *Questions cartésiennes*, Paris: PUF, 1991.
- Renault, L., *Descartes ou la félicité volontaire*, Paris : PUF, 2000.
- Rodis-Lewis, Geneviève, *La morale chez Descartes*, Paris : PUF, Coll. Quadrige, 1998.
- Rodis-Lewis, Geneviève, *Le développement de la pensée de Descartes*, Paris : Vrin, 1998.

Œuvres de Spinoza :

- Traité Théologico-politique*, 1670.
- Traité politique*, 1677 (posthume).
- L'éthique*, 1677 (posthume).
- Traité de la réforme de l'entendement*, (1661, publié 1677, posthume).

Œuvres sur Spinoza :

- Balibar, Étienne, *Spinoza et la politique*, Paris : PUF, 1996.
- Deblos, Victor, *Le problème moral dans la philosophie de Spinoza*, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1990.
- Gatens, Moira, *Collective Imaginings : Spinoza, Past and Present*, Londres: Routledge, 1999.
- Hampshire, Stuart, *Spinoza and Spinozism*, Oxford : Oxford University Press, 2005.
- Israel, Jonathan I., *Radical Enlightenment: Philosophy and the Making of Modernity 1650-1750*, Oxford: Oxford University Press, 2002. En traduction française: *Les Lumières radicales*, Paris : Éditions Amsterdam, 2005.
- Macherey, Pierre, *Avec Spinoza : études sur la doctrine et l'histoire du spinozisme*, Paris : PUF, 1992.
- Raymond, Charles, *Spinoza et la pensée moderne : constitution de l'objectivité*, Paris : L'Harmattan, 1998.
- Strauss, Leo, « Comment lire le *Traité théologico-politique* » in Almaleh, Gérard, Baraquin, Albert et Depadt-Ejchenbaum, Mireille, *Le testament de Spinoza*, Paris : Le Cerf, 1991.

Œuvres de Locke :

- Essai sur la loi de la nature* (1660)
- Une lettre sur la tolérance* (1689)
- Deux traités du gouvernement* (dont *Traité sur le gouvernement civil*) (1690)
- Essai philosophique concernant l'entendement humain* (1690)
- Quelques considérations sur les conséquences de l'abaissement de l'intérêt et le relèvement de la valeur argent* (1691)

Œuvres sur Locke :

- Aschcraft, R., *La politique révolutionnaire et les deux Traités du gouvernement de John Locke*, Paris : PUF, 1995 (trad.).
- Dune, John, *La pensée politique de John Locke*, Paris : PUF, 1991 (trad.).
- Macpherson, C. B., *La théorie politique de l'individualisme possessif de Hobbes à Locke*, Paris : Gallimard, 1971 (trad.).
- Spitz, Jean-Fabien, *John Locke et les fondements de la liberté moderne*, Paris : PUF, 2001.
- Tully, James, *Locke, droit naturel et propriété*, Paris : PUF, 1992 (trad.).

Œuvres de Montesquieu :

- Lettres persanes* (1721)
- Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains* (1734)
- L'esprit des lois* (1748)

Œuvres sur Montesquieu :

- Althusser, Louis, *Montesquieu. La politique et l'histoire*, Paris : 1964.
- Durkheim, Émile, *Montesquieu et Rousseau précurseur de la sociologie*, 1892 (plusieurs rééditions)
- Goyard-Fabre, Simone, *Montesquieu : la nature, les lois, la liberté*, PUF, 1993.
- Shackleton, Robert, *Montesquieu*, Grenoble : PUG, 1977.\*
- Shklar, J. N., *Montesquieu*, Oxford: Oxford University Press, 1987.
- Starobinski, Jean, *Montesquieu*, Paris : Éditions du Seuil, 1989.

#### Œuvres de Rousseau :

- Discours sur les sciences et les arts* (1750)
- Discours sur les origines et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755)
- La nouvelle Héloïse* (1761)
- Du contrat social* (1762)
- Émile ou De l'Éducation* (1762)
- Rêveries d'un promeneur solitaire* (posthume)

#### Œuvres sur Rousseau :

- Cassirer, E., *Le problème Jean-Jacques Rousseau* (1932), Paris : Hachette, 1983.
- Derathé, Robert, *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, Paris : Vrin, 1992.
- Goyard-Fabres, S., *Politique et philosophie dans l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau*, Paris: PUF, 2001.
- Riley, P., *The General Will Before Rousseau : The transformation of the Divine into the Civic*, Princeton University Press, 1986.

#### Œuvres de Tocqueville :

- Du système pénitentiaire aux États-Unis et de son application en France* (1833)
- Sur le paupérisme* (1835/1837)
- De la démocratie en Amérique* (1835/1840)
- Quinze Jours dans le désert* (1840)
- L'Ancien Régime et la Révolution* (1856)

#### Œuvres sur Tocqueville :

- Birnbaum, Pierre, *Sociologie de Tocqueville*, Paris : PUF, 1970.
- Furet, François, *Penser la Révolution française*, Gallimard : 1978 (réédité depuis en poche).
- Gauchet, Marcel, « Tocqueville, l'Amérique est nous » in *La condition politique*, Paris : Gallimard, 2005.
- Guellec, Laurence, *Tocqueville et les langages de la démocratie*, Paris : Honoré Champion, 2004.
- Keslassy, Éric, *Le libéralisme de Tocqueville a l'épreuve du paupérisme* (préface de Françoise Mélonio) Paris : L'Harmattan, 2000.
- Lamberti, Jean-Claude, *Tocqueville et les deux démocraties*, Paris : PUF, 1983.
- Manent, Pierre, *Tocqueville et la nature de la démocratie*, Paris : Fayard, 1993.

#### Œuvres de Mill :

- De la liberté* (1859)
- Considerations on Representative Government* (1861)



-*L'utilitarisme : Essai sur Bentham* (1863)  
-*Auguste Comte et le positivisme* (1865)  
-*De l'assujettissement des femmes* (1869)  
-*Autobiographie* (1873)  
-*Three Essays on Religion* (1874)  
-*Essais sur Tocqueville et la société américaine*, Paris : Vrin, 2000. Il ne s'agit pas d'un « ouvrage » de Mill, mais du rassemblement des 2 recensions qu'il avait fait à l'occasion de la publication des 2 tomes de *De la démocratie en Amérique* d'Alexis de Tocqueville.

#### Œuvres sur Mill :

-Donner, Wendy, *The Liberal Self*, Ithaca : Cornell University Press, 1991.  
-Kurer, Oscar, *John Stuart Mill. The Politics of Progress*, New York: Garland Publishing, 1991.  
-Skorupski, John (dir.), *The Cambridge Companion to Mill*, Cambridge: Cambridge University Press, 1998.  
-Skorupski, John, *Why Read Mill Today?*, Londres: routledge, 2006.

#### Œuvres de Marx:

*Critique de la philosophie politique de Hegel* (1843)  
*Manuscrits de 1844* (1844)  
*Thèses sur Feuerbach* (1845)  
*Misère de la philosophie* (1847)  
*La lutte des classes en France* (1852)  
*Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* (1852)  
*Le capital*, tome I (1867)  
*La Guerre civile en France* (1871)

#### Avec Engels :

*La Sainte Famille* (1844-1845)  
*L'idéologie allemande* (1845-1846)  
*Manifeste du parti communiste* (1848)

#### Œuvres sur Marx:

Althusser, Louis, *Pour Marx*, Paris, Maspero, 1965.  
Althusser, Louis, *Lire le Capital*, 2 tomes, Paris, Maspero, 1965.  
Butler, Judith, *Deux lectures du jeune Marx*, Paris, Éditions sociales.  
Dardot, Pierre et Laval, Christian, *Marx, prénom : Karl*, Paris, Gallimard, NRF essais. 2012.  
Derrida, Jacques, *Spectres de Marx*, Paris, Galilée, 1993.  
Harnecker, Marta, *Les concepts élémentaires du matérialisme historique*, Bruxelles, Contradictions. 1974.  
Lefebvre, Henri, *La pensée de Karl Marx*, Paris, Bordas, 1966.  
Poulantzas, Nicos, *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, Maspero, 1968.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

### Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

### Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

[www.trepepourelles.org](http://www.trepepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



## Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

### Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca)). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site [www.infosphere.uqam.ca](http://www.infosphere.uqam.ca) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
  - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

**INFO**  
SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.